

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE WEITBRUCH**

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du 20 janvier 2022**

Le Maire Damien HENRION, Président du C.C.A.S., ouvre la séance à 18h30 en présence des membres suivants du Conseil d'Administration :

Membres délégués du conseil municipal :

- Brigitte STEINMETZ, adjointe au maire
- Jean-Claude KREBS, adjoint au maire
- Esther MERINO, conseillère municipale

Membres nommés par le maire participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune :

- Micheline BLANCK
- Karin VOLLMER
- Laure BIENFAIT
- Gaëlle ROSER

Absents excusés : Philippe SPITZ, Brigitte RIEHL, Susana PIRES

Calcul du quorum :  $11 : 2 = 5,5$  arrondi au nombre supérieur : 6

Avec 8 membres présents, le quorum est atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse WEISBECKER

**Ordre du jour :**

1. Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2021
2. Attribution d'un secours exceptionnel

**1 Adoption du procès-verbal de séance du 5 novembre 2021**

Le président demande s'il y a des observations concernant le procès-verbal de la réunion du 5 novembre 2021 transmis le 14 janvier 2022.

Il n'y en a pas.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le procès-verbal du 5 novembre 2021 puis procède à sa signature.

## 2 Attribution d'un secours exceptionnel

Le président donne la parole à Brigitte STEINMETZ, vice-présidente qui présente ses meilleurs vœux pour 2022 aux membres puis expose :

L'assistante sociale, Mme Bénédicte BALLY a fait part de la situation difficile de Mme Cindy SCHMITT et des quatre enfants, domiciliée à Weitbruch.

Cette personne rencontre des difficultés personnelles et de santé engendrant situation financière compliquée avec des retards de paiement des taxes et des factures courantes.

Mme BALLY a engagé divers dossiers d'aides et sollicite le CCAS pour la prise en charge de la facture de fioul.

Après délibération,

**Le conseil d'administration décide à l'unanimité la prise en charge de la facture de fioul d'un montant de 719,20 € de Mme Cindy SCHMITT.**

Le président lève la séance à 18h50

Lu et approuvé,



Le Président,

Damien HENRION